

2014s-05

# **L'effet des politiques sociales sur l'emploi des nouveaux immigrants à Montréal**

*Nong Zhu, Cecile Batisse*

---

**Série Scientifique**  
*Scientific Series*

---

**Montréal**  
**Janvier/January 2014**

© 2014 *Nong Zhu, Cecile Batisse*. Tous droits réservés. *All rights reserved*. Reproduction partielle permise avec citation du document source, incluant la notice ©.

*Short sections may be quoted without explicit permission, if full credit, including © notice, is given to the source.*



Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations

## **CIRANO**

Le CIRANO est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Loi des compagnies du Québec. Le financement de son infrastructure et de ses activités de recherche provient des cotisations de ses organisations-membres, d'une subvention d'infrastructure du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, de même que des subventions et mandats obtenus par ses équipes de recherche.

*CIRANO is a private non-profit organization incorporated under the Québec Companies Act. Its infrastructure and research activities are funded through fees paid by member organizations, an infrastructure grant from the Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, and grants and research mandates obtained by its research teams.*

### **Les partenaires du CIRANO**

#### **Partenaire majeur**

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie

#### **Partenaires corporatifs**

Autorité des marchés financiers  
Banque de développement du Canada  
Banque du Canada  
Banque Laurentienne du Canada  
Banque Nationale du Canada  
Banque Scotia  
Bell Canada  
BMO Groupe financier  
Caisse de dépôt et placement du Québec  
Fédération des caisses Desjardins du Québec  
Financière Sun Life, Québec  
Gaz Métro  
Hydro-Québec  
Industrie Canada  
Investissements PSP  
Ministère des Finances et de l'Économie  
Power Corporation du Canada  
Rio Tinto Alcan  
State Street Global Advisors  
Transat A.T.  
Ville de Montréal

#### **Partenaires universitaires**

École Polytechnique de Montréal  
École de technologie supérieure (ÉTS)  
HEC Montréal  
Institut national de la recherche scientifique (INRS)  
McGill University  
Université Concordia  
Université de Montréal  
Université de Sherbrooke  
Université du Québec  
Université du Québec à Montréal  
Université Laval

Le CIRANO collabore avec de nombreux centres et chaires de recherche universitaires dont on peut consulter la liste sur son site web.

Les cahiers de la série scientifique (CS) visent à rendre accessibles des résultats de recherche effectuée au CIRANO afin de susciter échanges et commentaires. Ces cahiers sont écrits dans le style des publications scientifiques. Les idées et les opinions émises sont sous l'unique responsabilité des auteurs et ne représentent pas nécessairement les positions du CIRANO ou de ses partenaires.

*This paper presents research carried out at CIRANO and aims at encouraging discussion and comment. The observations and viewpoints expressed are the sole responsibility of the authors. They do not necessarily represent positions of CIRANO or its partners.*

ISSN 2292-0838 (en ligne)

Partenaire financier

Enseignement supérieur,  
Recherche, Science  
et Technologie  
Québec 

# L'effet des politiques sociales sur l'emploi des nouveaux immigrants à Montréal \*

Nong Zhu<sup>†</sup>, Cecile Batisse<sup>‡</sup>

## Résumé/abstract

La question de l'insertion sur le marché du travail des immigrants est aujourd'hui devenue essentielle. Les dispositifs mis en place au Canada cherchent à favoriser la réarticulation entre immigration, marché du travail, protection sociale, formation et cohésion sociale. Cet article étudie l'insertion des immigrés sur le marché du travail québécois. Outre les caractéristiques individuelles, nous portons une attention particulière à l'impact de l'environnement macroéconomique et des politiques sociales de redistribution sur la probabilité de sortie d'un épisode de non-emploi de ces immigrants. Nos résultats montrent que les immigrés forment un groupe hétérogène du point de vue de leurs caractéristiques individuelles et de leur employabilité. Certains restent marginalisés sur le marché du travail. C'est le cas notamment des femmes, des migrants âgés et dans un premier temps des moins qualifiés. L'assurance chômage et les prestations sociales jouent négativement sur la sortie de l'épisode de non-emploi. Le taux de chômage local exerce un effet significativement négatif sur la probabilité d'avoir un emploi et touche essentiellement l'emploi des immigrants peu qualifiés.

**Mots clés :** Immigrants, emploi, politiques sociales, taux de chômage, Montréal.

The issue of integration of immigrants into labor market has currently become essential. Social arrangements have been put in place in Canada to promote the articulation of immigration, labor market, social security, education and social cohesion. This article mainly explores the factors to determine immigrant's employment in Montreal. Besides individual characteristics, particular attention is paid to the impact of macroeconomic environment and redistribution policies on the employment probability of immigrants. Results indicate that immigrants actually belong to a heterogeneous group in terms of individual characteristics and employability. Some immigrants remain on the margin of labor market, which is particularly true for female, older, and less qualified migrants. Unemployment insurance benefits are found to have negative influence on the employment probability of immigrants. In addition, the impact of local unemployment rate is significantly negative, especially for low skilled immigrants.

**Keywords:** Immigrants, employment, social policy, unemployment rate, Montreal.

---

\* Cet article a été publié dans Barnay [Thomas](#), Legendre François (dirs.), *Emploi et politiques sociales - Trajectoires d'emploi et rémunérations*, p. 145-159, Paris, L'Harmattan.

<sup>†</sup> Professeur agrégé, INRS-UCS, Université du Québec, Canada. Coordonnées : INRS-UCS, 385 rue Sherbrooke Est, Montréal, QC, H2X 1E3, Canada. Tél. : 514 499-8281. Fax. : 514 499-4065. E-Mail : [nong.zhu@ucs.inrs.ca](mailto:nong.zhu@ucs.inrs.ca)

<sup>‡</sup> Maître de conférences, CERDI-IDREC, Université d'Auvergne, France.

## **1 Introduction**

Comparativement à d'autres pays de l'OCDE, le Canada connaît l'un des afflux d'immigrants les plus élevés proportionnellement à sa population. Plus de la moitié des nouveaux immigrants au Canada proviennent d'une dizaine de pays, pour la plupart asiatiques. Une forte proportion de nouveaux immigrants résident dans de grands centres urbains (Montréal, Toronto et Vancouver) où ils constituent 10% de la population. Au cours des années 1990, le Québec, dont la population s'élève à sept millions d'habitants, a accueilli en moyenne trente mille immigrants légaux chaque année. Se pose alors, comme dans la plupart des pays développés, le problème de leur insertion économique.

La réalité du marché du travail pour les immigrants venus s'installer au Canada au début des années 1990 s'est détériorée si on la compare à celle des cohortes d'immigrants reçus antérieurement ou natifs. Ils, et particulièrement les « minorités visibles », connaissent un taux de chômage élevé qui ne reflète pas leur niveau de compétence et de qualification. D'autres analyses ont mis en évidence, un allongement de la période dite de rattrapage entre l'arrivée sur le territoire et le rapprochement avec le taux moyen d'emploi (Jackson et Smith 2002). Les raisons en sont complexes et sont à mettre en relation avec la récession économique de la première moitié des années 1990, l'évolution des caractéristiques des réfugiés, la difficulté à obtenir la reconnaissance des titres de compétence et de formation étrangers, et enfin la discrimination. Puisque les taux de chômage étaient très élevés au début des années 1990, il n'est guère surprenant que les nouveaux arrivants aient éprouvé des difficultés à trouver des emplois stables. Les jeunes Canadiens ayant intégré le marché du travail à cette époque ont connu le même genre de difficultés. Par ailleurs, l'affaiblissement du secteur intensif en travail a accru la

difficulté pour les nouveaux arrivants de trouver un emploi sur un marché du travail segmenté et discriminatoire. Cela n'est pas sans effet sur l'efficacité économique et l'équité sociale.

Afin d'améliorer le bien-être social, le gouvernement canadien a pris un certain nombre de mesures cherchant à faciliter l'intégration des immigrants et à améliorer leur situation. Parmi ces interventions, on peut citer l'élargissement à la population immigrée de l'assurance chômage, des aides sociales, des allocations familiales, etc.

Dans cette étude, nous nous intéressons à l'intégration sur le marché du travail de migrants qui se sont établis au Canada à la fin des années 1980. Ceux-ci ont été confrontés à de véritables défis sur le marché du travail qui s'expliquent en partie par l'instabilité économique, mais également par certains facteurs microéconomiques. La plupart des études portant sur les immigrants ont souligné les différences de revenu entre immigrants et citoyens de souche. Elles ne considèrent par ailleurs en général que les caractéristiques individuelles des immigrants et négligent l'effet de facteurs macro-économiques. Enfin, une grande partie des études repose sur des analyses statiques qui ne permettent pas de mettre à jour l'impact de facteurs structurels évoluant au fil du temps.

Ainsi, si beaucoup d'études ont été menées sur les immigrants, peu se sont intéressées à l'impact des politiques sociales mises en place sur l'insertion des immigrants sur le marché du travail local. Favorisent-elles l'intégration des immigrants sur le marché ou les maintiennent-elles dans une situation de non emploi ? Nous portons une attention particulière à cette question dans ce travail. Nous nous centrons notamment sur l'impact des politiques sociales de redistribution et d'intégration linguistique, telles que l'assurance chômage, les diverses aides sociales, les

allocations familiales, les cours COFI (Centres d'orientation et de formation des immigrants) et les autres transferts gouvernementaux, sur la sortie du chômage des nouveaux immigrants.

Nous exploitons une base de données issue de l'enquête longitudinale sur l'Établissement des Nouveaux Immigrants (ÉNI) menée auprès de nouveaux arrivants dans la province de Québec. Cette enquête composée d'un échantillon représentatif de nouveaux immigrants, offre des renseignements précieux sur de nombreux aspects du processus d'intégration et d'adaptation des nouveaux arrivants, notamment l'emploi, la langue et les réseaux sociaux au cours de leurs dix premières années au Canada.

Dans cette étude, nous pallions pour une part, à travers un modèle de durée, les limites des études existantes afin d'étendre et d'élargir l'analyse. Nous mettons l'accent sur l'effet des politiques sociales et de l'environnement économique sur la probabilité de trouver un emploi pour les nouveaux immigrants. Nous menons ainsi une analyse dynamique combinant données d'enquêtes longitudinales et statistiques macro-économiques.

Cet article s'organise de la façon suivante. Nous revenons d'abord brièvement sur la littérature concernant les politiques sociales et l'emploi des immigrants dans la section 2. Puis, les sections 3 et 4 présentent respectivement les données utilisées et les méthodes d'analyse, la section 5 commente les résultats et la section 6 expose les conclusions.

## **2 Politiques sociales et emploi**

D'une manière générale, dans les pays occidentaux, les phénomènes migratoires ont connu un changement de statut radical. L'immigration renvoie à des politiques situées au croisement des relations internationales et de l'activité économique. Chez certains spécialistes et responsables politiques, l'immigration est perçue comme utile, sinon nécessaire, pour pallier les pénuries de main-d'œuvre présentes et futures (Monso 2008). L'apport de l'immigration s'observe également en termes de dynamisme démographique, de croissance économique ou encore de diversité culturelle. Aujourd'hui, les questions migratoires et le champ des politiques sociales se sont rejoins. Deux interrogations majeures suscitées par l'immigration dans les pays développés seraient « l'emploi et le chômage », ainsi que les relations entre immigration et finances publiques (Monso 2008). En France, d'après l'enquête Emploi de l'INSEE, le taux de chômage des immigrés est deux fois plus élevé que celui des non-immigrés en 2007. Même à catégorie socio-professionnelle équivalente, les actifs immigrés demeurent plus souvent sans emploi (Perrin-Haynes 2008). Les migrants, se situant souvent dans les pays développés parmi les catégories les moins aisées, sont particulièrement susceptibles d'avoir recours à la protection sociale. Ainsi, une augmentation de la part des migrants dans la population conjuguée à un certain degré de xénophobie peuvent engendrer une politique sociale moins généreuse, comme Roemer et Van der Staeten (2006) l'ont mis en évidence dans le cas du Danemark. D'autre part, la théorie des « welfare magnets » formalisée par Borjas (1999) montre qu'une politique sociale plus généreuse peut avoir pour effet d'attirer les migrants les plus susceptibles d'en bénéficier. Cependant, la très grande majorité des immigrés migrent pour améliorer leur sort sur le plan professionnel. Le taux de chômage des immigrés dans les pays développés est plus élevé que celui des natifs, mais cette situation reflète probablement les obstacles qu'ils rencontrent à la

recherche d'un emploi. Il reste ainsi délicat d'établir une causalité entre immigration, protection sociale et générosité des systèmes sociaux. Si corrélation il y a, elle peut tout aussi bien s'expliquer par une précarisation de la population immigrée, qui aurait conduit à mettre en œuvre une politique de redistribution plus généreuse (Lofstrom et Bean 2001).

Selon la Constitution canadienne, l'immigration est un domaine à compétence partagée. Il existe donc des ententes bilatérales avec presque toutes les provinces et tous les territoires, la plus élaborée étant l'Accord Canada-Québec qui confère au Québec l'entière responsabilité de la sélection des immigrants (bien que les catégories de réfugiés et des réunions familiales soient du ressort du gouvernement fédéral) qui veulent s'installer sur son territoire. Réciproquement, la province a également la responsabilité d'organiser ses propres services d'accueil et d'intégration linguistiques, culturels et économiques, pour les résidents permanents qui y sont établis. Par ailleurs, la politique du multiculturalisme du gouvernement fédéral a renforcé la capacité des immigrants à revendiquer une certaine égalité de traitement avec les natifs et a accentué leur mobilisation afin d'exercer leurs droits (Berthet et Poirier 2000).

Cependant, comparativement aux natifs, les immigrants sont surreprésentés dans la classe des pauvres (Kazemipur et Halli 2000 ; 2001 ; Pendakur et Pendakur 1998 ; Swidinsky et Swidinsky 2002). En 1995, 35% des immigrants arrivés dans les villes canadiennes après 1986 vivaient dans la pauvreté (Kleinman 2003).

Dans les nombreux travaux s'intéressant à la question des inégalités que subissent les immigrants dans l'accès au marché du travail et dans le statut de l'emploi, l'origine nationale apparaît être un facteur discriminant. L'immigration au Québec à la fin des années 1980 n'est

plus alimentée par les « bassins traditionnels », elle provient plus fortement de pays en développement et en transition (Chine, Afrique, Caraïbes, Europe de l'Est, Haïti, Vietnam, etc). Cette augmentation rapide du nombre d'immigrants en provenance des pays du Sud a transformé la composition ethnique et sociale de la population immigrante. Comparativement à l'immigration anglaise et d'Europe occidentale, ces nouveaux groupes d'immigrants connaissent sans doute plus de difficultés à s'insérer et à se maintenir sur le marché du travail (de Silva 1992 ; Bloom et al. 1995 ; Piché et Bélanger 1995). Par ailleurs, la hausse du niveau de scolarité des natifs et la sélection économique plus sévère des nouveaux arrivants ont pour leur part conduit à une concurrence plus importante sur le marché du travail, alors que l'affaiblissement du secteur intensif en travail sous l'impact de la restructuration sectorielle générée par la mondialisation économique réduisait la demande de main-d'œuvre non qualifiée et qu'en sus les fluctuations économiques faisaient monter le taux de chômage. Ces facteurs auxquels s'ajoutent des obstacles particuliers non subis par les travailleurs natifs, ont accru la difficulté des immigrants, notamment de ceux arrivés depuis les années 1980, à trouver un emploi.

Les résidents permanents étrangers, ainsi que les immigrants légaux, bénéficient du même système d'aides sociales que les canadiens. De nombreuses études se sont intéressées à l'utilisation par ces migrants du système de protection sociale. Selon Marr et Siklos (1999 ; 2001), la proportion d'immigrants ayant demandé à bénéficier de l'assurance-chômage augmente rapidement au cours des deux ou trois années qui suivent l'arrivée au Canada, pour décliner ensuite. Les immigrants admis en qualité de travailleurs spécialisés ont des taux de demande d'indemnisation relativement faibles en comparaison de ceux qui relèvent de la catégorie « famille » ou des parents assistés qui présentent des taux plus élevés. Dans deux autres articles, ces auteurs ont analysé les déterminants du recours à l'assurance chômage chez les immigrants.

Selon leurs résultats, les immigrants moins éduqués et ceux dont l'habilité linguistique est relativement faible ont une probabilité plus importante de demander l'assurance-chômage, et la province de résidence influe également sur cette probabilité (Marr et Siklos 1994 ; Siklos et Marr 1998a ; 1998b). S'il ressort de ces travaux que les immigrants des années 1990 ont davantage recours aux transferts sociaux que les immigrants des années précédentes, cela demeure dans des proportions relativement équivalentes aux natifs. D'autres études visent à analyser les conséquences socio-économiques du système d'assurance-chômage, mais sans s'intéresser spécifiquement à la population immigrée. Phipps (1991) a étudié l'équité et l'efficacité de la réforme de l'assurance-chômage au Canada. Friesen (2002) a examiné les effets de cette réforme sur le nombre hebdomadaire d'heures de travail au Canada. Countryman (1999) a montré que l'assurance-chômage a réduit l'inégalité de revenu à l'intérieur de chaque province ; Christofides et McKenna (1996a ; 1996b) ont analysé l'impact de l'assurance-chômage sur la durée de l'emploi.

La question de l'intégration des ces migrants est donc devenue cruciale au Québec, et plus spécifiquement dans la région métropolitaine de Montréal qui a attiré en 1989, 89% des immigrants admis dans la province. Dans cette étude, nous essayons de répondre les questions suivantes : comment ces immigrants s'insèrent-ils sur le marché du travail québécois ? Quelles sont les durées successives des épisodes d'emploi et de non emploi ? Est-ce que l'élargissement des politiques sociales à la population immigrante a facilité ou non leur insertion sur le marché du travail ?

### 3 Données

Les données utilisées sont de nature longitudinale et proviennent de l'enquête sur l'établissement des nouveaux immigrants (ÉNI)<sup>1</sup>. Cette enquête porte sur des immigrants âgés de dix-huit ans et plus, arrivés au Québec entre le milieu du mois de juin et le mois de novembre 1989 et qui résidaient dans la grande région de Montréal au moment de la première entrevue, c'est-à-dire un an plus tard. Quatre phases d'observation ont été réalisées : après un, deux, trois et dix ans de séjour.

Les entrevues de la première phase ont eu lieu au cours de l'été 1990 (soit après une durée médiane de séjour de 43 semaines). Les entrevues des deux phases suivantes ont respectivement eu lieu au cours des étés 1991, 1992 et celles de la quatrième phase du 24 novembre 1999 au 31 janvier 2000. Cette enquête a enregistré pour chaque répondant d'une part la situation au moment de chaque entrevue, et d'autre part les divers événements d'établissement, à savoir le logement, le ménage, l'emploi, les études, etc. Une des particularités de l'ÉNI est l'utilisation d'un "calendrier d'établissement" permettant à l'enquêté de dater et de se remémorer correctement les dates (à la semaine près) de tous les épisodes qu'il a vécus ainsi que son (sa) conjoint(e), dans les domaines de l'emploi, du non-emploi, de l'éducation et de la résidence.

Notre objectif est d'étudier l'effet des politiques sociales sur la sortie du chômage, tout en tenant compte de la conjoncture économique. Comme la question concernant les revenus reçus durant

---

<sup>1</sup> Il s'agit d'une enquête à passages répétés, réalisée sous la direction de Jean Renaud, professeur à l'Université de Montréal.

les épisodes de non-emploi n'a été posée que dans les trois premières phases d'observation, nous sommes contraints de limiter notre analyse économétrique à ces trois phases, à savoir les trois premières années de séjour après l'arrivée au Canada.

Les immigrants suivis dans cette étude sont tous arrivés en 1989. De fait, ces immigrants sont tous arrivés dans la même conjoncture économique et sociale. Ils se sont tous établis dans la grande région de Montréal et sont donc tous en concurrence sur le même marché global du travail. Au milieu des années 1990, on a observé une forte croissance de l'immigration au Québec. Les flux d'entrées des immigrants légaux au Québec étaient d'environ 30 000 par an pour sept millions d'habitants (Piché et al. 2002 ; de Silva 1997). Cependant, cette forte poussée de l'immigration s'accompagne d'un contexte économique peu favorable. Les années 1990-1991 et 1992-1993 sont des années où le chômage s'accroît à Montréal. Les nouveaux arrivants de cette période ont donc à faire face à un marché du travail en difficulté.

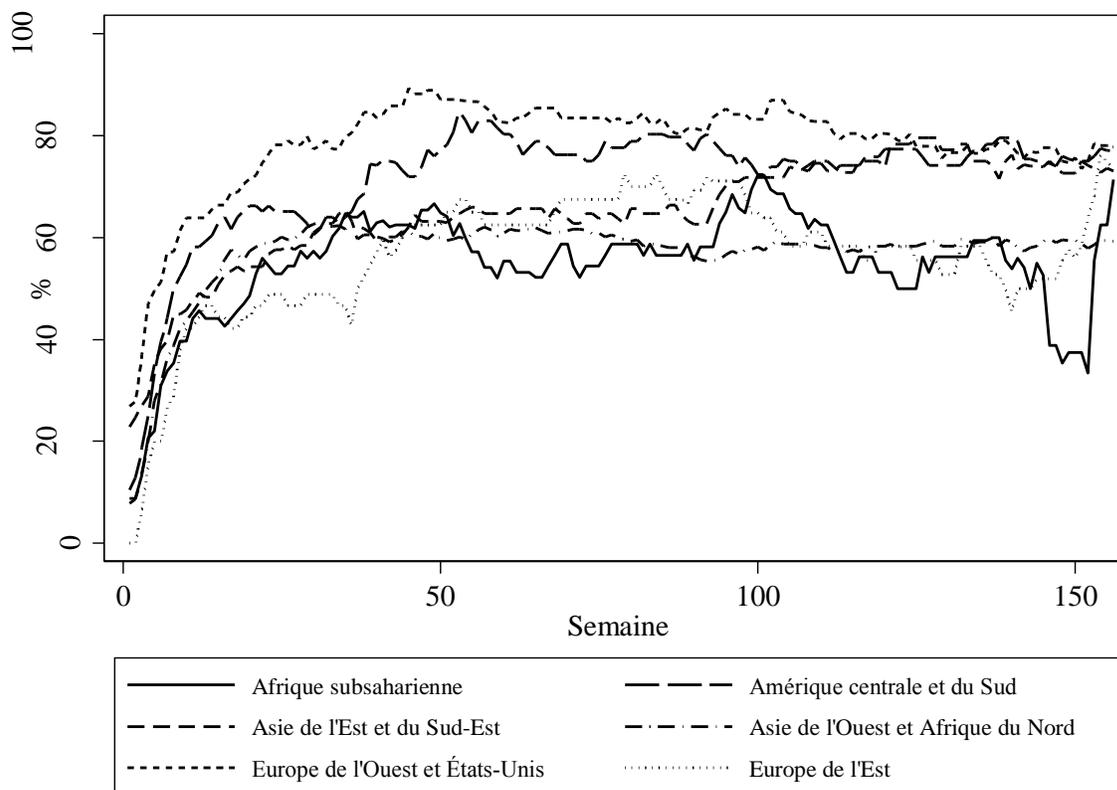
La figure 1 présente l'évolution du taux d'emploi des immigrants en fonction de leur pays d'origine au cours de leur trois premières années de séjour au Canada. Plusieurs études portant sur les États-Unis ou le Canada indiquent que l'origine nationale constitue un des facteurs déterminants de l'insertion économique (Piché et al. 2002 ; Borjas 1994)<sup>2</sup>. L'origine nationale synthétiserait en effet plusieurs dimensions, à défaut d'informations précises sur le pays d'origine, dont la plus importante est le niveau de développement économique et social (Borjas

---

<sup>2</sup> En Europe, ce genre de travaux est plus rare. Il existe cependant certaines études récentes, notamment en France, indiquant que le pays d'origine serait également un critère discriminant (Bouvard et al. 2009a ; Domingues Dos Santos 2005).

1994). Les immigrants de l'enquête arrivés en 1989 proviennent de 54 pays différents, indiquant la diversité du flux migratoire à destination du Québec. Nous les avons classés en six catégories. D'une façon générale, nous pouvons constater que le taux d'emploi augmente rapidement au cours de la première année, et deux tiers des immigrants ont détenu un emploi lors de la 52<sup>ème</sup> semaine. Le taux d'emploi fluctue ensuite autour de 65% pour l'échantillon total. Les immigrants en provenance de l'Afrique du Nord, du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud constituent le sous-groupe le plus important. Ce groupe se caractérise par un taux d'emploi relativement faible ; en revanche, les immigrants en provenance de l'Europe de l'Ouest et des États-Unis semblent bénéficier d'une situation favorable sur le marché du travail.

**Figure 1 : Evolution du taux d'emploi des immigrants**  
 (Les trois premières années de séjour après l'arrivée au Canada)



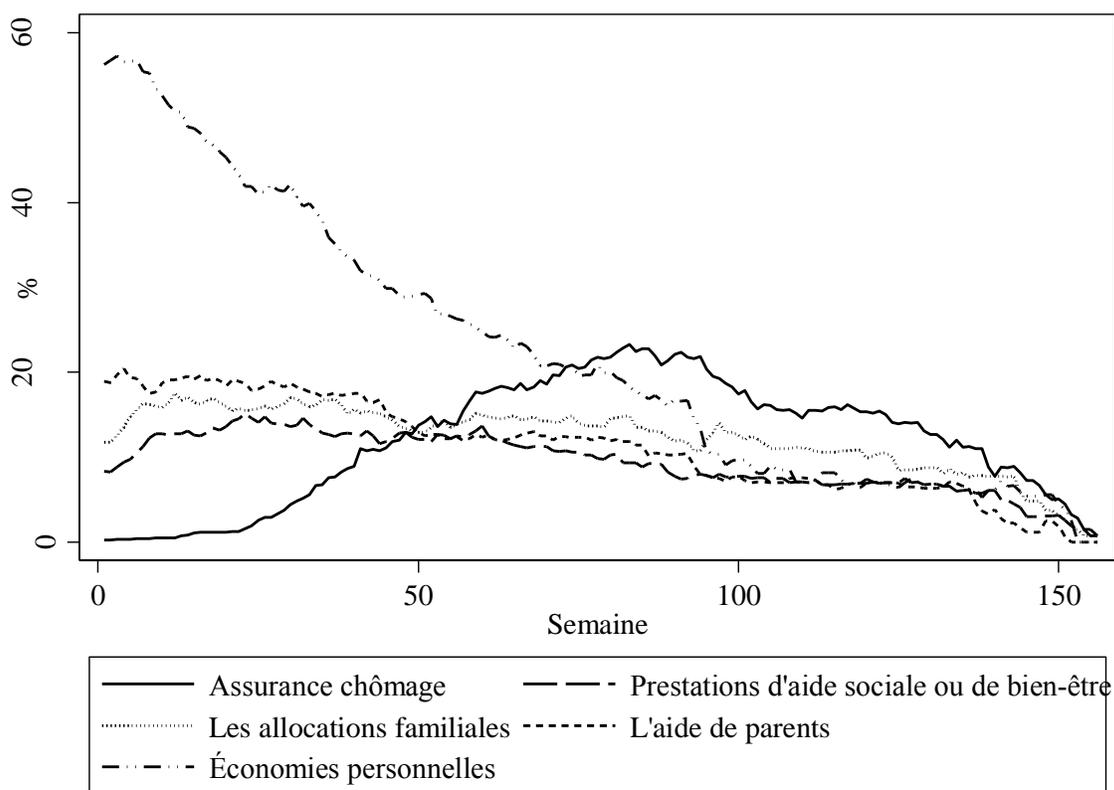
Source : Enquête ÉNI, calculs des auteurs.

L'épargne des immigrants représente leur principale source de revenu à l'arrivée (Figure 2). Cependant, son importance diminue progressivement au fur et à mesure de l'insertion des immigrants sur le marché du travail. L'assurance chômage croît d'abord pendant les deux premières années (1989-1991), et diminue ensuite progressivement. Ce résultat est conforme à celui de Marr et Siklos (2001) : les taux de demande d'indemnisation augmentent rapidement au cours des deux ou trois années qui suivent l'arrivée au Canada, pour décliner ensuite. La situation économique générale à l'arrivée de ces immigrants peut expliquer la variation de la

proportion des immigrants qui ont touché l'assurance chômage pendant l'épisode de non-emploi. Dans la mesure où les taux de chômage étaient très élevés au début des années 1990, il n'est guère surprenant que les nouveaux arrivants aient éprouvé des difficultés à trouver des emplois stables. Les jeunes Canadiens ayant intégré le marché du travail à cette époque ont connu le même genre de difficultés.

**Figure 2 : Proportion des immigrants ayant reçu des revenus pendant l'épisode de non-emploi**

(Les trois premières années de séjour après l'arrivée au Canada)



Source : Enquête ÉNI, calculs des auteurs.

## 4 Modèles économétriques

Dans la présente étude, nous nous concentrons sur les épisodes d'emploi et de non-emploi des immigrants. Nous transformons d'abord les données de l'ÉNI en des suites d'événements, la sortie du non-emploi étant notre variable expliquée. Cet indicateur intègre donc une dimension temporelle. Nous combinons ensuite cette base de données biographiques avec la variation du taux de chômage à Montréal publiée par Statistiques Canada. Enfin, nous appliquons les modèles de durée à ces données longitudinales pour étudier le processus de recherche d'emploi et la durée du chômage des immigrants.

Le terme de durée est employé de manière générale pour désigner le temps qui s'écoule dans un état. Cette durée s'interrompt lors de la réalisation d'un événement qui peut être interprété comme une transition d'un état initial vers un autre état. Dans notre analyse, la « durée » est celle où l'immigrant demeure à l'épisode de non-emploi. Une telle durée sera interrompue par l'obtention d'un emploi.

Il s'agit de la probabilité conditionnelle que se produise un événement. Prenons l'entrée d'un emploi comme un événement, la probabilité conditionnelle est analysée avec la fonction de hasard, définie par :

$$h(t) = \lim_{dt \rightarrow 0} \frac{\text{prob}(t \leq T \leq t + dt \mid T \geq t)}{dt} = \lim_{dt \rightarrow 0} \frac{F(t + dt) - F(t)}{dtS(t)} = \frac{f(t)}{S(t)} \quad (1)$$

où  $T$  est une variable aléatoire indiquant la date de l'entrée d'un emploi ;  $t$  est la réalisation de  $T$  ;  $f(t)$  est la densité de probabilité de  $T$  ;  $F(t)$  et  $S(t)$  sont respectivement la probabilité de détenir un emploi avant la période  $t$  et celle de rester à l'épisode de non-emploi jusqu'à la

période  $t$ . En d'autres termes,  $h(t)$  est le taux instantané de trouver un emploi à la période  $t$ , étant donné que l'immigrant est demeuré à un épisode de non-emploi jusqu'à cette période.

Nous utilisons ici deux méthodes complémentaires : l'analyse non-paramétrique et l'analyse semi-paramétrique.

Pour étudier les trajectoires vécues par ces immigrants au cours des différentes années d'observation, nous analysons les durées associées aux événements de non-emploi.

Nous estimons tout d'abord la fonction de hasard cumulé (l'estimateur Nelson-Aalen). Dans cette analyse non-paramétrique, la fonction de hasard  $h(t)$  ne concerne que le temps  $t$ . En réalité, cette méthode est sensible aux problèmes d'hétérogénéité : la loi estimée est biaisée dès que la population n'est pas homogène du point de vue de la durée étudiée. Pour étudier des sous-populations plus homogènes, nous utilisons la méthode non-paramétrique en stratifiant par certaines variables telles que la région d'origine, la catégorie d'immigration, et comparons les résultats graphiquement.

Dans la seconde méthode adoptée, la fonction de hasard est divisée en deux parties : celle qui dépend seulement de la durée de non-emploi et celle qui n'est fonction que de certaines variables indépendantes de cette dernière. La fonction de hasard associée à l'individu  $i$  connaissant la durée  $t_i$  dans ce modèle s'écrit :

$$h(t_i) = h_0(t_i)e^{\beta X_i} \quad (2)$$

La méthode d'estimation est basée sur l'écriture de la vraisemblance partielle de Cox (Lancaster 1990).  $X_i = (x_{1,i} \dots x_{k,i} \dots x_{p,i})$  est le vecteur des observations, pour l'individu  $i$ , des  $p$  variables explicatives. Un coefficient  $\beta_k$  positif signifie que la variable  $x_k$  qu'il affecte joue dans le sens d'une réduction de la durée étudiée.  $h_0(t)$  est le hasard de base (*baseline hazard*). Ce modèle présente un avantage majeur : il permet, en effet, d'estimer le taux de sortie du non-emploi de façon très flexible, et les caractéristiques individuelles, mais aussi les variables temporelles de conjoncture, peuvent y être incorporées assez simplement.

Dans l'estimation des modèles de durée, nous pouvons définir l'évènement de deux façons : une seule échéance (*single failure*) et de multiples échéances (*multiple failures*). Dans le premier cas, une fois que l'individu connaît l'évènement spécial, c'est-à-dire l'entrée d'un emploi, il sort des observations à risque et est censuré et retiré de l'échantillon. Dans le deuxième cas, l'individu peut connaître plusieurs fois l'évènement spécial et fait toujours partie des observations à risque. Dans les analyses suivantes, nous avons opté pour la seconde option méthodologique.

Nous introduisons quatre grands types de variables explicatives : les variables liées aux caractéristiques socio-démographiques des immigrants, celles liées au contexte d'origine, celles liées au contexte québécois et celles liées à la politique sociale.

Les variables liées aux caractéristiques individuelles que nous avons retenues sont : le sexe et l'âge à l'arrivée.

Compte-tenu du fait que la politique d'immigration québécoise est de plus en plus axée sur les

qualifications socio-professionnelles, le niveau de scolarité à l'arrivée mesurée en nombre d'années d'études et l'existence d'une expérience de travail antérieure à la migration, doivent avoir une influence sur l'intégration des immigrants sur le marché du travail.

De même, la connaissance du français et de l'anglais à l'arrivée sont des facteurs facilitant l'intégration.

Nous contrôlons également l'origine nationale, ici le continent de naissance, et la catégorie d'immigration. Les règles d'admission des immigrants et des réfugiés se divisent en trois grandes catégories, qui correspondent aux trois objectifs principaux du programme d'immigration canadien : réunir les familles, favoriser le développement économique et assurer la protection des réfugiés. Leurs dénominations habituelles sont.<sup>3</sup> : la catégorie « famille », « réfugiés » et « indépendants ». La catégorie « famille » inclut les parents proches, comme le conjoint ou les enfants à charge qui ne figuraient pas sur le visa précédent ou qui viennent de rejoindre un citoyen canadien, les parents et les grands-parents. Pour plus de détails, se référer à l'ouvrage de Renaud et al. (2001). La catégorie « réfugiés » comprend les réfugiés au sens de la convention de Genève sur le statut des réfugiés. La catégorie « indépendant » est spécifiquement visée par les objectifs de la politique d'immigration québécoise puisque ces migrants sont soumis à une grille de sélection. Celle-ci est basée sur un système de points évaluant les caractéristiques suivantes : l'instruction, l'âge, les connaissances linguistiques, les qualités personnelles et la motivation, l'emploi projeté, la compétence et l'expérience professionnelle, la

---

<sup>3</sup> Précisons que le conjoint et les personnes à charge sont toujours inclus dans la même catégorie que l'immigrant enquêté.

présence au Québec de parents ou amis et le soutien de la famille. On attribue des points supplémentaires pour la connaissance du français, la profession du conjoint et la présence de jeunes enfants. Leur admission est liée aux besoins du marché du travail québécois. Il faut noter que la catégorie «indépendant» comprend la catégorie des «gens d'affaires» et celle des «parents aidés». Pour plus de détails, se référer à l'ouvrage de Renaud et al. (2001). Ces catégories permettent de saisir en particulier des préparations et l'utilisation de réseaux différents à la migration, ainsi que des programmes différents de soutien à l'établissement.

D'autres facteurs, indépendants de la volonté des immigrants, peuvent être déterminants dans l'accès à l'emploi. Nous introduisons ainsi une variable de l'état du marché du travail, à savoir l'évolution du taux de chômage à Montréal pendant la période étudiée (1989-1999), ainsi que son interaction avec le niveau de scolarité à l'arrivée du répondant.

Enfin, nous cherchons à mettre en évidence les liens entre, d'une part accès à l'emploi et politiques sociales liées au système de redistribution, et d'autre part accès à l'emploi et réseaux familiaux. Le champ de la redistribution, défini de manière « étroite », renvoie aux prestations monétaires qui répondent explicitement à l'objectif de redistribuer les revenus, des plus aisés vers les moins aisés (minima sociaux) ou des ménages sans enfant vers les ménages avec enfant (prestations familiales). Faute d'information disponible, nous ne prenons pas en compte les transferts des administrations publiques « en nature » individualisables qui prennent la forme de services gratuits ou délivrés à moindre coût (notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et du logement social) qui permettent également de réduire les inégalités. La question de l'accès à l'emploi des chômeurs et des bénéficiaires de l'aide sociale est aujourd'hui devenue essentielle. Les dispositifs mis en place dans les différents pays (flexicurité au Danemark et

workfare au Royaume-Uni par exemple) cherchent à favoriser la réarticulation entre le marché du travail, la protection sociale, la formation et la cohésion sociale (Lefebvre et Méda 2008). Nous introduisons ainsi des variables muettes indiquant respectivement si le répondant a reçu, pendant chaque épisode de non-emploi, un revenu de l'une ou l'autre des sources suivantes : (i) l'assurance chômage, (ii) les prestations sociales, (iii) le revenu d'études, (iv) Gouvernement fédéral – Ministère de l'immigration, (v) les allocations familiales, (vi) les cours COFI<sup>4</sup>, (vii) l'aide de parents et (viii) les économies personnelles.

## **5 Résultats et commentaires**

### **5.1 Analyse non-paramétrique**

Nous partons de l'analyse non-paramétrique pour étudier les quotients instantanés de mobilité dans l'emploi des immigrants pendant leurs dix premières années de séjours au Québec. Cette analyse constitue le préliminaire indispensable de toute analyse de durée, non seulement du point de vue de l'interprétation des données, mais également pour déterminer la validité formelle de la mise en œuvre des analyses semi-paramétriques ou paramétriques.

La figure 3 montre les estimations de la fonction de hasard cumulé en stratifiant l'échantillon par

---

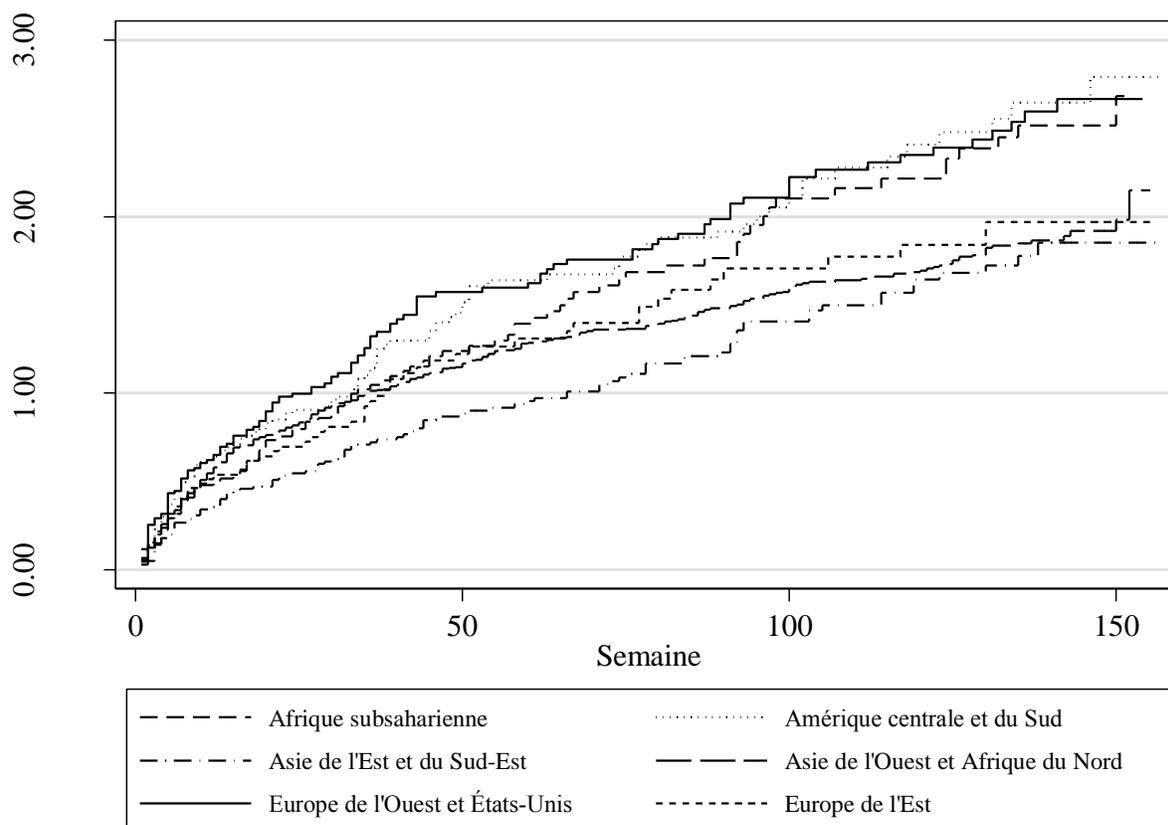
<sup>4</sup> La maîtrise de la langue améliore à terme grandement le positionnement des immigrants sur le marché du travail. Les cours COFI permettent ainsi de leur apporter une aide dans cet apprentissage.

la région d'origine<sup>5</sup>. Ces estimations proviennent de l'estimation stratifiée sur chacune des régions considérées du même modèle de durée que celui estimé dans le cas de l'échantillon total. Nos résultats montrent que les immigrants originaires d'Asie de l'Est et du Sud-Est connaissent la propension à sortir du chômage la plus faible, suivis des immigrants provenant d'Asie de l'Ouest, d'Afrique du Nord et d'Europe de l'Est. Les immigrants ayant la probabilité la plus forte d'intégrer le marché du travail étant ceux originaires d'Europe occidentale, des Etats-Unis et d'Amérique latine. Nous retrouvons donc ici un résultat mis en évidence par la figure 1. Plusieurs auteurs soulignent que la modification de l'origine géographique des immigrés depuis la fin des années 1980 se traduit par un coût d'ajustement et d'acquisition du capital humain spécifique au Québec (langue, culture, qualifications) plus important. Cumulé à une conjoncture économique défavorable, cela constitue donc un frein à l'accès au marché du travail.

---

<sup>5</sup> Ces courbes permettent de tester la proportionnalité des effets des caractéristiques prises en compte. Seule leur pente indique l'intensité des événements, leur niveau n'a pas d'interprétation simple (Lelièvre et Bringé 1998).

**Figure 3 : Fonction de hasard cumulé par région d'origine**

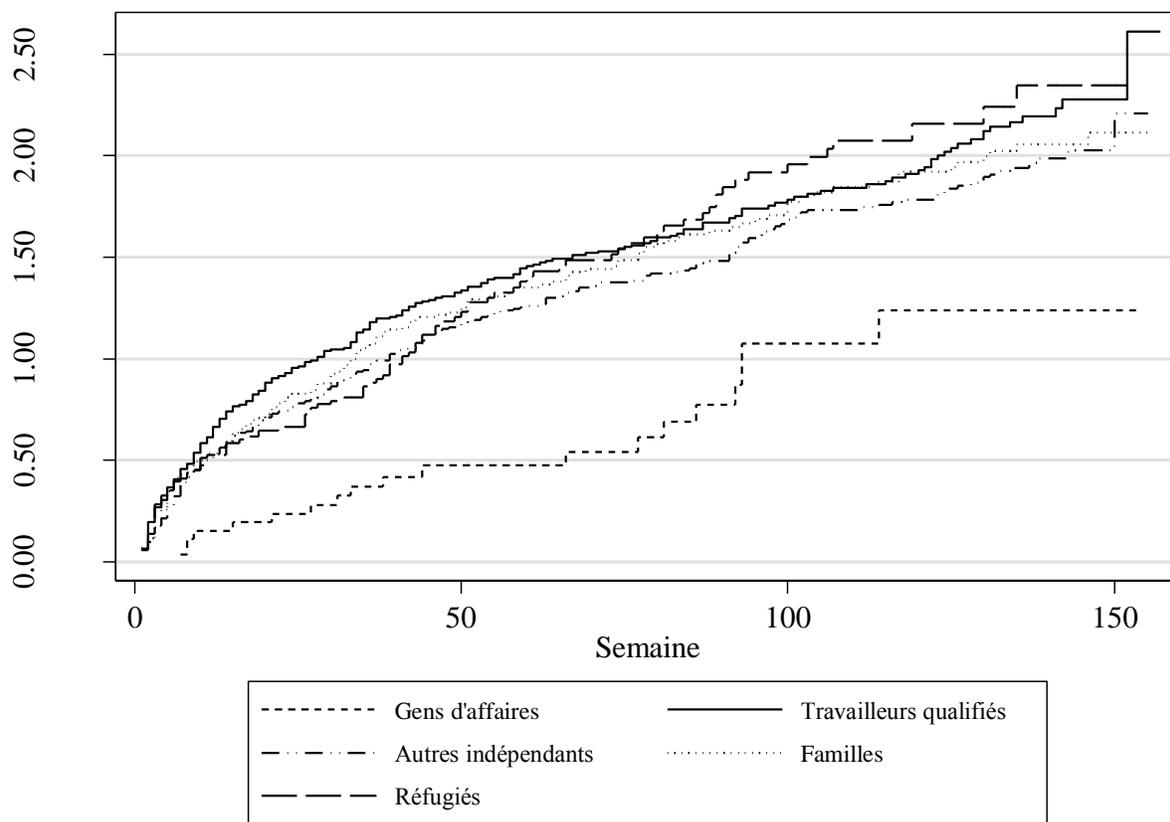


Source : Enquête ÉNI, calculs des auteurs.

On peut maintenant s'interroger sur l'impact du statut d'immigration sur l'insertion sur le marché du travail. Les individus, classés dans la catégorie « autres indépendants », s'appuient sur des caractéristiques (diplôme ou maîtrise de la langue) favorisant un accès à l'emploi rapide, ce qui est renforcé par le caractère sélectif, au Québec, de ce type de migrations, un système par « points » étant appliqué pour une partie des visas de travail. Leur propension à sortir d'un épisode de non-emploi est ainsi plus importante que les membres de familles rejoignant leurs proches ou les réfugiés (Figure 4). Plus surprenant est la plus faible probabilité à sortir de

l'épisode de non-emploi des « gens d'affaires » par rapport aux autres catégories d'immigrés. Ce phénomène est sans doute cependant le résultat de la politique migratoire canadienne. Celle-ci a privilégié l'entrée sur le territoire des gens d'affaire afin de stimuler l'économie locale. Ce sont en effet pour la plupart des investisseurs qui ont déjà accumulé un important capital physique avant leur arrivée au Canada. Ils bénéficient donc d'un niveau initial de capital assez important qui leur permet de patienter avant d'accepter un emploi ; de plus, comme ils travaillent souvent pour leur propre compte, leur emploi est relativement stable.

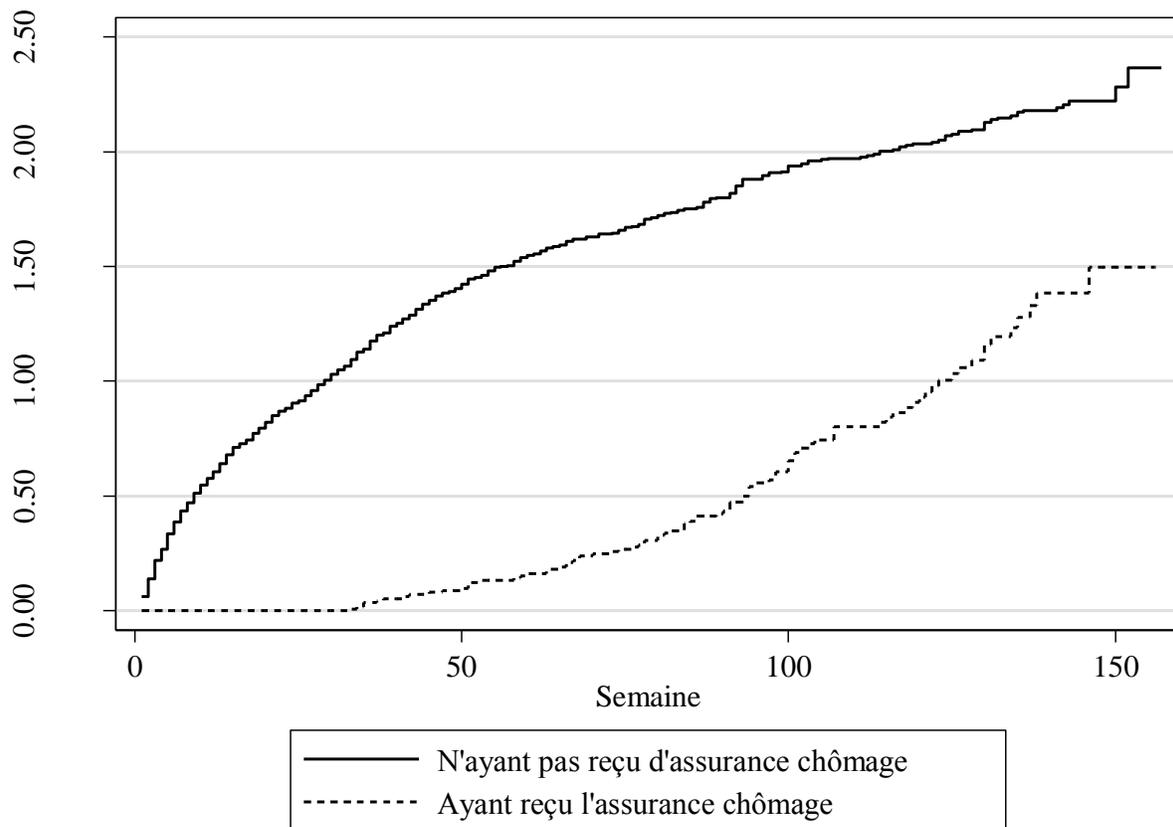
**Figure 4 : Fonction de hasard cumulé par catégorie d'immigration**



Source : Enquête ÉNI, calculs des auteurs.

La figure 5 illustre l'effet significatif de l'assurance chômage sur la sortie de l'épisode de non-emploi. La probabilité de trouver un emploi des immigrants qui n'ont pas reçu d'assurance chômage est beaucoup forte que celle des immigrants ayant touché l'assurance chômage.

**Figure 5 : Fonction de hasard cumulé par assurance chômage**



Source : Enquête ÉNI, calculs des auteurs.

A l'aide du test de Log-Rank, nous avons recherché si la fonction de survie était significativement différente que l'individu ait ou non bénéficié de revenus au cours de sa période de non-emploi (Tableau 1). Nous partons de l'hypothèse nulle ( $H_0$ ) que dans cette population,

les fonctions de survie ont des profils identiques, le risque de « non-emploi » à un moment donné est donc le même pour tous. Le tableau 1 présente les résultats. Nous constatons que l'assurance chômage, le revenu d'études, l'aide de parents et les économies personnelles influencent significativement la sortie de l'épisode de non-emploi.

**Tableau 1 : Test de log-rank**

	$\chi^2$ (degré de liberté = 1)
Ayant reçu un revenu pendant l'épisode de non-emploi	
Assurance chômage	44.06 ***
Prestations d'aide sociale ou de bien-être	1.86
Revenu d'études	6.11 **
Gouvernement fédéral - Ministère de l'immigration	0.13
Les allocations familiales	2.15
Les cours COFI	0.20
L'aide de parents	7.65 ***
Économies personnelles	118.89 ***

Note : \*\*\* *prob.* >  $\chi^2$  inférieure à 0.01 ; \*\* *prob.* >  $\chi^2$  inférieure à 0.05 ; \* *prob.* >  $\chi^2$  inférieure à 0.10.

Source : Enquête ÉNI, calculs des auteurs.

## 5.2 Analyse semi-paramétrique

Pour pousser plus avant l'analyse, il nous faut maintenant introduire un certain nombre de variables exogènes dans le modèle semi-paramétrique afin de détecter leurs effets sur la sortie du chômage. Une des caractéristiques du modèle semi-paramétrique est qu'il permet d'introduire, outre des variables indépendantes fixes (comme par exemple le niveau de scolarité à l'arrivée), des variables qui varient dans le temps, comme celles relatives à la formation en cours (COFI) ou les transferts perçus dans le cadre de la protection sociale.

Le tableau 2 présente les résultats des régressions. Rappelons que pour chaque modèle, les immigrants connaissent exactement la même durée de séjour, c'est-à-dire le même temps pour s'insérer sur le marché du travail. Notons que les questions relatives aux revenus perçus au cours des épisodes de non-emploi n'ont été posées que lors des trois premières phases d'observation. Dans l'analyse, nous sommes donc contraints de nous limiter à ces trois phases, correspondant aux trois premières années de séjour après l'arrivée au Canada. Nous aurions pu faire porter notre analyse sur l'ensemble des répondants présents à l'une ou l'autre phase. Cependant, comme beaucoup d'autres enquêtes à passages répétés, la perte échantillonnale est inévitable entre chaque passage. Cela conduit à des histoires individuelles incomplètes (tronquées à droite) dans l'analyse longitudinale. Dès lors, il est possible que les répondants qui sont sortis de l'échantillon ne se répartissent pas de façon aléatoire et uniforme dans la population (Renaud et al. 2003). Ils possèdent donc des caractéristiques inobservables qui sont corrélées avec leur trajectoire résidentielle, conduisant à des biais de sélection de l'échantillon. Pour ces raisons, nous réalisons l'analyse semi-paramétrique avec deux groupes d'immigrants : l'ensemble de l'échantillon et ceux qui ont été observés jusqu'à la troisième phase.

**Tableau 2 : Estimation du modèle semi-paramétrique**

Variable dépendante : sortir de l'épisode de non-emploi

	Tous les répondants			Les répondants observés à la 3 <sup>ème</sup> phase
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 3
Homme	0.188*** (3.32)	0.178*** (2.93)	0.214*** (3.53)	0.252*** (3.34)
Age à l'arrivée	-0.011*** (-3.58)	-0.013*** (-3.86)	-0.017*** (-4.63)	-0.015*** (-3.53)
Nombre d'années de scolarité à l'arrivée	0.074** (2.51)	0.044 (1.33)	0.012 (0.33)	0.015 (0.34)
Nombre d'années de scolarité à l'arrivée au carré	-0.272** (-2.48)	-0.185 (-1.52)	-0.166 (-1.38)	-0.171 (-1.09)
Connaissance de la langue française à l'arrivée	0.013 (0.45)	0.024 (0.70)	-0.002 (-0.07)	-0.046 (-1.09)
Connaissance de la langue anglaise à l'arrivée	-0.052 (-1.51)	-0.059 (-1.54)	-0.050 (-1.43)	-0.033 (-0.72)
Emploi antérieur à la migration	0.269*** (4.03)	0.349*** (4.58)	0.392*** (5.02)	0.334*** (3.33)
Région de naissance (référence : Asie de l'Ouest et Afrique du Nord)				
Asie de l'Est et du Sud-Est	-0.089 (-0.94)	-0.113 (-1.02)	-0.067 (-0.63)	-0.129 (-0.90)
Afrique subsaharienne	0.165 (0.95)	0.082 (0.50)	0.107 (0.61)	-0.269 (-0.93)
Amérique centrale et du Sud	0.231*** (2.61)	0.261*** (2.72)	0.218** (2.21)	0.247* (1.93)
Europe de l'Ouest et Etats-Unis	0.302*** (3.32)	0.080 (0.80)	0.129 (1.43)	0.161 (1.34)
Europe de l'Est	-0.034 (-0.29)	0.129 (1.03)	0.069 (0.52)	0.075 (0.52)
Catégorie d'immigration (référence : Gens d'affaires)				
Travailleurs qualifiés	0.517** (2.53)	0.584*** (3.25)	0.711*** (3.93)	0.800*** (3.77)
Autres indépendants	0.499** (2.46)	0.539*** (3.00)	0.628*** (3.43)	0.632*** (3.01)
Famille	0.486** (2.33)	0.610*** (3.26)	0.672*** (3.53)	0.733*** (3.35)
Réfugiés	0.634*** (2.95)	0.808*** (3.95)	0.875*** (4.30)	0.875*** (3.69)
Ayant reçu un revenu pendant l'épisode de non-emploi				
Assurance chômage		-0.854*** (-8.22)	-0.641*** (-5.88)	-0.328*** (-2.75)
Prestations d'aide sociale ou de bien-être		-0.297** (-2.44)	-0.357*** (-2.96)	-0.262* (-1.77)
Revenu d'études		-0.819*** (-2.85)	-0.806*** (-2.70)	-0.726** (-2.07)
Gouvernement fédéral – Ministère de l'immigration		0.063 (0.30)	0.039 (0.18)	0.152 (0.51)

**Tableau 2 (suite)**

	Tous les répondants			Les répondants observés à la 3 <sup>ème</sup> phase
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 3
Les allocations familiales		-0.032 (-0.35)	-0.026 (-0.29)	-0.071 (-0.64)
Les cours COFI		-0.076 (-0.53)	-0.123 (-0.84)	0.148 (0.78)
L'aide de parents		0.175** (2.02)	0.197** (2.51)	0.130 (1.21)
Économies personnelles		0.691*** (9.32)	0.666*** (9.09)	0.754*** (8.20)
Taux de chômage			-0.531*** (-11.64)	-0.458*** (-8.11)
Interaction entre le taux de chômage et le nombre d'années de scolarité à l'arrivée inférieur à 13 ans			-0.027*** (-2.68)	-0.036*** (-2.75)
Maximum du log de vraisemblance	-5274.404	-5187.352	-5114.136	-2834.771
Nombre d'individus	686	686	686	379
Nombre d'observations	8162	8162	8162	5811
Nombre d'évènements	869	869	869	523

Note : Les estimations sont corrigées pour l'hétéroscédasticité. Les *t-students* sont indiqués entre parenthèses. \*\*\* résultat significatif au seuil 0.01 ; \*\* résultat significatif au seuil 0.05 ; \* résultat significatif au seuil 0.10.

Source : Enquête ÉNI, calculs des auteurs.

Les variables liées aux caractéristiques socio-démographiques des immigrants, à savoir le sexe et l'âge à l'arrivée sont significatives et jouent dans le sens attendu sur la sortie du non-emploi : le fait d'être un homme et d'être jeune exerce un effet positif sur l'accès à l'emploi.

Les corrélations positives entre l'obtention d'un emploi et le nombre d'années d'études d'une part, l'expérience professionnelle d'autre part, sont conformes à la théorie du capital humain. Il existe toutefois une relation quadratique en forme de U inversé entre le nombre d'années d'études à l'arrivée et la sortie de l'épisode de non-emploi (modèle 1). Le niveau d'études a donc, sur la probabilité d'avoir un emploi, un effet positif puis négatif à partir de 13.6 années de scolarité, qui est proche de la valeur moyenne (13 ans). Plusieurs raisons peuvent expliquer ce

résultat. L'augmentation du nombre d'années d'études peut se combiner avec un effet âge qui se traduit notamment par une probabilité d'emploi moins élevée chez les individus âgés. Un autre facteur peut venir dans le fait que la reconnaissance des qualifications, avec la probabilité d'avoir un emploi en accord avec ses compétences, est sans doute rendue difficile par un certain éloignement, et opacité, des systèmes éducatifs des immigrants en provenance de pays en développement ou en transition. Par ailleurs, il se peut que le salaire de réserve s'accroisse avec le niveau d'instruction. Certains immigrants possédant un diplôme élevé cherchent à obtenir un emploi correspondant à leurs réelles compétences, ce qui ralentirait leur insertion sur le marché du travail. Enfin, la discrimination à l'embauche sur des critères ethniques affecte tout particulièrement les « personnes de couleur » (Aeberhardt et al. 2007 ; Perrin-Haynes 2008 ; Bouvard et al. 2009a ; 2009b). Toutefois, le coefficient du nombre d'années de scolarité n'est plus significatif lorsque nous introduisons d'autres variables dans la régression (modèles 2 et 3), en particulier les variables de politiques sociales.

On peut noter l'absence d'effet de la connaissance des langues officielles à l'arrivée sur la probabilité de sortir du chômage. En fait, l'habileté linguistique des immigrants pourrait évoluer au fur et à mesure de leur intégration dans la société d'accueil. Son niveau à l'arrivée ne suffit pas à mesurer l'effet réel de ces variables dans une analyse longitudinale.

Les immigrants originaires d'Asie de l'Ouest et d'Afrique du Nord sont défavorisés dans l'accès à l'emploi par rapport aux immigrants d'Europe de l'Ouest, des Etats-Unis, d'Amérique centrale et du sud. Les premiers sont issus d'une immigration récente vers le Canada et réussissent moins bien que le seconds qui, du fait d'une immigration plus ancienne, ont pu bénéficier de « réseaux » importants et acquérir une connaissance des institutions et de la société québécoise.

Ces résultats corroborent ceux des précédentes études reliant origine nationale et insertion économique des immigrants (Renaud et al. 2003 ; Piché et al. 2002).

Nous retrouvons ici les résultats obtenus ci-dessus en ce qui touche au statut d'immigration : la probabilité d'être en emploi est significativement plus faible chez les gens d'affaires que chez les autres. Parmi les catégories d'immigration, les travailleurs qualifiés et les réfugiés manifestent une propension plus forte à obtenir un emploi.

Dans les modèles 2 et 3, nous introduisons des variables muettes indiquant si le répondant a touché un revenu de certaines sources pendant l'épisode de non-emploi. L'assurance chômage a un effet significativement négatif sur la sortie du chômage, ce qui vient confirmer le résultat que nous avons obtenu plus haut. L'indemnisation du risque de chômage constitue un pilier central de la régulation du marché du travail québécois. Au Canada, ainsi que dans les autres pays nordiques (Suède, Finlande, Danemark), elle peut être considérée comme généreuse. Elle exerce ainsi pour une part une incitation négative qui résulte du niveau d'indemnisation. On peut cependant considérer qu'il est socialement nécessaire et/ou économiquement optimal d'indemniser les épisodes de chômage. L'indemnisation doit en effet également permettre d'améliorer les conditions de la recherche d'emploi, et conduire à une bonne adéquation de l'emploi retrouvé avec la qualification et les capacités de l'individu, mais aussi avec ses préférences en matière de salaire et de conditions de travail. Notons que nous n'avons par ailleurs pas pu prendre en compte dans notre étude, la compensation à l'indemnisation chômage qui est l'obligation de rechercher activement un emploi accompagnée d'un niveau important de dépenses consacrées à la formation, qui à terme facilite leur insertion économique. Nous trouvons le même impact négatif des prestations d'aide sociale ou de bien-être et du revenu

d'études sur la probabilité d'avoir un emploi. Comme attendu, le soutien familial, ainsi que l'épargne constituée, favorisent la sortie de l'épisode de non-emploi.

Le taux de chômage local exerce un effet significativement négatif sur la probabilité d'avoir un emploi. Une explication possible est qu'en raison de la segmentation du marché du travail, les immigrants constituent un « réservoir de main-d'œuvre », et font face à une instabilité importante de l'emploi durant les périodes de récession (Kahn 2004 ; Lever-Tracy et Quinlan 1988). L'étude de McDonald et Worswick (1997) montre en outre que les immigrants sont plus touchés par le chômage que les citoyens de souche en période de récession. L'insertion des immigrants serait donc très sensible à l'environnement économique. L'effet de l'interaction entre taux de chômage et nombre d'années de scolarité à l'arrivée inférieur à 13 ans est négatif, impliquant que le chômage touche essentiellement les immigrants peu qualifiés.

## **6 Conclusion**

L'insertion des immigrés sur le marché du travail québécois, à travers la probabilité de trouver un emploi, est étudiée à quatre points de leur parcours : après un, deux, trois et dix ans de séjour. Notre analyse montre que ce processus d'insertion par l'obtention d'un emploi est complexe. Les immigrés forment un groupe hétérogène du point de vue de leurs caractéristiques individuelles et de leur employabilité. Certains restent marginalisés sur le marché du travail. C'est le cas notamment des femmes, des migrants âgés et dans un premier temps des moins qualifiés. Ce constat est généralement observé dans une moindre mesure pour les nationaux, mais les étrangers sont généralement défavorisés vis-à-vis des citoyens de souche en période de

ralentissement économique.

Compte-tenu de l'offre potentielle de main-d'œuvre qu'ils représentent, mais également pour des raisons d'équité et des objectifs d'intégration sociale, l'amélioration des conditions d'insertion sur le marché du travail de toutes les catégories d'immigrés constitue un impératif pour de nombreux pays, et particulièrement pour le Canada où ils représentent 15 à 20% de la population active (OCDE 2003). Le gouvernement canadien a donc élargi sa politique sociale de redistribution aux immigrants. Elle exerce pour une part un effet négatif sur la sortie de l'épisode de non-emploi.

Ces dernières années, si des améliorations notables ont été constatées dans l'insertion économique des immigrants plus récents ; ceux-ci rencontrent toujours des obstacles dans leur intégration au marché du travail. Ceci démontre, s'il le fallait, la nécessité de poursuivre l'analyse.

## **Bibliographie**

Aeberhardt, R., Fougère, D., Pouget, J., & Rathelot, R. (2007). Wages and Employment of French Workers with African Origins. IZA discussion papers, n° 2898.

Berthet, T., & Poirier, C. (2000). Politiques locales d'intégration et immigrants aisés: une comparaison France-Québec. *Politique et Sociétés*, 19(2-3), 181-213.

Bloom, D. E., Grenier, G., & Gunderson, M. (1995). The changing labour market position of Canadian immigrants. *Canadian Journal of Economics*, 28(4b), 987-1005.

- Borjas, G. J. (1994). The Economics of Immigration. *Journal of Economic Literature*, 32(4), 1667-1717.
- Borjas, G. J. (1999). Immigration and Welfare Magnets. *Journal of Labor Economics*, 17(4), 607-637.
- Bouvard, L., Combes, P.-P., Decreuse, B., Laouénan, M., Schmutz, B., & Trannoy A. (2009a). Géographie du chômage des personnes d'origine africaine : discrimination vis-à-vis des emplois en contact avec la clientèle ? *Revue française d'économie*, 23(3), 8-56.
- Bouvard, L., Combes, P.-P., Decreuse, B., Laouénan, M., Schmutz, B., & Trannoy A. (2009b). Géographie du chômage des personnes d'origine africaine : pourquoi une si faible mobilité résidentielle ? *Revue française d'économie*, 23(3), 57-107.
- Christofides, L. N., & McKenna, C. J. (1996a). Unemployment Insurance and Employment Patterns in Canada. *The Canadian Journal of Economics*, 29(Special Issue: Part 1), S8-S11.
- Christofides, L. N., & McKenna, C. J. (1996b). Unemployment Insurance and Job Duration in Canada. *Journal of Labor Economics*, 14(2), 286-312.
- Countryman, G. J. (1999). The Effect of Unemployment Insurance Benefits on Income Inequality in the Canadian Provinces. *Canadian Public Policy*, 25(4), 539-556.
- de Silva, A. (1997). Immigrant Participation in the Unemployment Insurance System. *Canadian Public Policy*, 23(4), 375-397.
- Domingues Dos Santos, M. (2005). Travailleurs maghrébins et portugais en France : le poids de l'origine. *Revue économique*, 56(2), 447-464.
- Friesen, J. (2002). The effect of unemployment insurance on weekly hours of work in Canada. *Canadian Journal of Economics*, 35(2), 363-384.
- Jackson, A., & Smith, E. (2002). La marée soulève-t-elle tous les bateaux ? Les nouveaux immigrants et la reprise économique. *Horizons*, 5(2), 22-24.

- Kahn, L. M. (2004). Immigration, skills and the labor market: International evidence. *Journal of Population Economics*, 17(3), 501-534.
- Kazemipur, A., & Halli, S. S. (2000). The Colour of Poverty : A Study of the Poverty of Ethnic and Immigrant Groups in Canada. *International Migration*, 38(1), 69-88.
- Kazemipur, A., & Halli, S. S. (2001). Immigrants and « new poverty » : The case of Canada. *International Migration Review*, 35(4), 1129-1156.
- Kleinman, M. (2003). The economic impact of labour migration. *The Political Quarterly*, 74(s1), 59-74.
- Lancaster, T. (1990). *The Econometric Analysis of Transition Data*. New York : Cambridge University Press.
- Lefebvre, A., & Méda, D. (2008). Performances nordiques et flexicurité: quelles relations ? *Travail et emploi*, Janvier-mars 2008, n°113, 129-139.
- Lelièvre, É. & Bringé, A. (1998). *Manuel pratique pour l'analyse statistique des biographies : Présentation des modèles de durée et utilisation des logiciels SAS, TDA, STATA*. Paris : Éditions de l'Institut National d'Études Démographiques.
- Lever-Tracy, C. & Quinlan, M. (1988). *A Divided Working Class: Ethnic Segmentation and Industrial Conflict in Australia*. London : Routledge and Kegan Paul.
- Lofstrom, M., & Bean, F. D. (2001). Labor Market Conditions and Post-Reform Declines in Welfare Receipt among Immigrants. *IZA discussion papers*, n° 347.
- Marr, B., & Siklos, P. L. (1999). Immigrant class and the use of unemployment insurance by recent immigrants in Canada: Evidence from a new data base, 1980 to 1995. *International Migration Review*, 33(3), 561-593.
- Marr, B. & Siklos, P. L. (2001). Propensity of Canada's foreign-born to claim unemployment insurance benefits. *International Migration*, 39(1), 89-110.

- Marr, W. L., & Siklos, P. L. (1994). The Link Between Immigration and Unemployment in Canada. *Journal of Policy Modeling*, 16(1), 1-25.
- McDonald, J. T., & Worswick, C. (1997). Unemployment incidence of immigrant men in Canada. *Canadian Public Policy*, 33(4), 353-373.
- Monso, O. (2008). L'immigration a-t-elle un effet sur les finances publiques? *Revue française d'économie*, 23(2), 3-56.
- OCDE (2003). Tendances des migrations internationales. Paris : Organisation de coopération et de développement économique.
- Pendakur, K., & Pendakur, R. (1998). The colour of money: earnings differentials among ethnic groups in Canada. *Canadian Journal of Economics*, 31(3), 518-548.
- Perrin-Haynes, J. (2008). L'activité des immigrés en 2007. Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE Première), n°1212.
- Phipps, S. (1991). Equity and Efficiency Consequences of Unemployment Insurance Reform in Canada: The Importance of Sensitivity Analyses. *Economica*, 58(230), 199-214.
- Piché, V., & Bélanger, L. (1995). Une revue des études québécoises sur les facteurs d'intégration des immigrants. Montréal : Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction des études et de la recherche, collection « Notes et documents », n° 5.
- Piché, V., Renaud, J., & Gingras, L. (2002). L'insertion économique des nouveaux immigrants dans le marché du travail à Montréal : une approche longitudinale. *Population-F*, 57(1), 63-90.
- Renaud, J., Gingras, L., Vachon, S., Blaser, C., Godin, J.-F., & Gagné, B. (2001). Ils sont maintenant d'ici! Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989. Québec : Les Publications du Québec.
- Renaud, J., Piché, V., & Godin, J.-F. (2003). L'origine nationale et l'insertion économique des

immigrants au cours de leurs dix premières années au Québec. *Sociologie et sociétés*, 35(1), 165-184.

Roemer, J., & Van der Straeten, K. (2006). The Political Economy of Xenophobia and Distribution: The Case of Denmark. *Scandinavian Journal of Economics*, 108(2), 251-257.

Siklos, P. L., & Marr, W. L. (1998a). The unemployment insurance compensation experience of immigrants in Canada, 1980–1988. *Population Economics*, 11(1), 127-147.

Siklos, P. L., & Marr, W. L. (1998b). The unemployment insurance compensation usage of Canada's immigrants in selected provinces, 1981-1988. *International Migration*, 36(3), 337-356.

Swidinsky, R., & Swidinsky, M. (2002). The Relative Earnings of Visible Minorities in Canada : New Evidence from the 1996 Census. *Relations Industrielles/Industrial Relations*, 57(4), 630-659.